



Jabreilles

les BORDES

A large circular inset image in the center of the page shows a road winding through a forest. The trees have vibrant autumn foliage in shades of yellow, orange, and red. The road is paved and leads into the distance.

Les Brèves

*E*dition Spéciale
Moulin des Colles



Le moulin des Colles 1939

Le Moulin des Colles a été mis en vente dans le cadre de la succession Bohly, dernier propriétaire des lieux. Cet ensemble bâtiminaire représente une part de notre histoire locale, et c'est la raison pour laquelle la municipalité a souhaité se porter acquéreur afin de le restaurer et en faire à terme un lieu d'échanges et de vie pour les habitants du secteur.

Cette remise en état sera longue au regard des travaux à réaliser et s'inscrit dans le temps, mais elle permet de nous raccrocher à notre histoire en refaisant vivre, à terme, un élément de notre patrimoine local.

Vincent Carré

🏠 Le moulin à grains des Colles

Un peu d'histoire

Le moulin, et comme l'atteste certains documents, serait antérieur au 18^{ème} siècle.

Documents attestant l'existence du moulin

Carte de Cassini (*triangulation générale fin 18^{ème} siècle*)

Cadastre Napoléonien (*plan cadastral parcellaire de 1812*)



Le premier meunier aurait été Monsieur Carias Etienne, né en 1700 à Châtelus-le-Marcheix et décédé le 18 février 1764 à Jabreilles-les-Bordes (*Grandchaud*).

Etymologie

Le nom "Moulin des Colles" trouve son origine dans la toponymie locale. Le terme "Colles" provient du mot latin "collis" qui signifie "colline" ou "passage en montagne". Le moulin est situé sur le ruisseau des Colles, un affluent de la Gance, dans le bassin du Taurion/Vienne.

Curiosités

Un réemploi est visible au niveau de la partie habitation accolée au moulin, ce linteau serait issu d'une ancienne chapelle qui se trouvait sur la commune des Billanges (*source : Madame Jeannine Chambier*) ?

Il a été trouvé près du moulin une meule en granit, qui serait, et d'après Madame Jeannine Chambier, d'origine gallo-romaine (*cette pièce est visible à la mairie*).



Le moulin (à roues verticales)

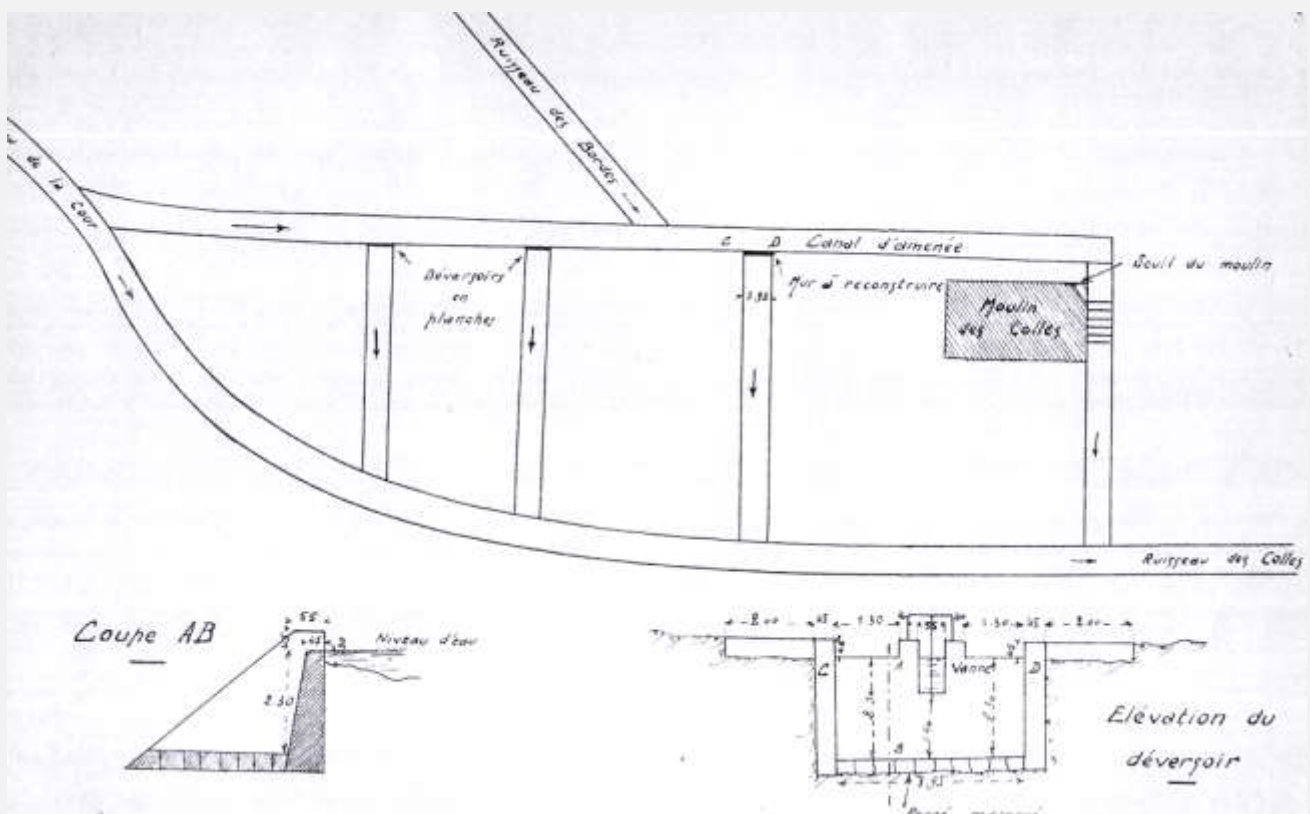
Fonctionnement

Le moulin utilisait l'énergie hydraulique (*moulin à eau*) qui était transmise à deux roues à aubes (*la roue à aubes est une roue de construction particulière, munie de pales (aubes), permettant de créer ou de restituer un mouvement rotatif d'axe au départ d'un mouvement linéaire de fluide*). L'énergie était fournie par l'écoulement de l'eau, faisant tourner les roues.



Exemple de roue à aubes

L'eau était acheminée depuis le ruisseau des Colles, via un canal d'amenée. Ce canal ainsi aménagé s'appelle un bief, il jouait un double rôle : amener l'eau au-dessus des roues et le rôle de réservoir d'eau.



Afin d'activer la rotation des roues, le système utilisait une chute, provenant du bief en amont de celles-ci.



L'eau utilisée repartait ensuite via un canal de fuite, vers le ruisseau.

Le mécanisme

Pour le broyage des céréales, les grains étaient déposés dans une trémie. Un système de réglage du débit du grain était installé. Une vanne permettait au meunier de régler le débit de l'eau et par conséquent la vitesse des meules. Une vis de réglage de la pression des meules permettait de les rapprocher ou de les écarter afin de contrôler la finesse de la mouture.





Mécanisme de réglage des meules



Mécanisme de réglage de la mouture

Activité

Le moulin a été en activité jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Le dernier meunier a été Monsieur Henri Noël.

AG 08357

A Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne
à Limoges

Monsieur le Préfet

Je soussigné Hippolyte Noël propriétaire et
meunier demeurant au moulin des Colles
C^{te} de Fabreselles

Je tiens l'honneur de vous exposer ce qui suit
Mon moulin est alimenté par une petite
céluse établie sur le ruisseau des Colles
Actuellement cette céluse a besoin d'un
curage et de quelques autres petites réparations
urgentes notamment à l'écoulement des
eaux par le trou plein.

Je voudrais faire procéder le plus tôt
possible à ces travaux indispensables et
pour cela je serais sans doute obligé de
vider momentanément l'écuse.

Je vous prie, en conséquence, Monsieur
le Préfet de vouloir bien me donner votre
autorisation pour que je puisse faire
exécuter lesdits travaux qui dureront
au moins six jours d'après mes prévisions.
Je me permets de vous indiquer comme
période que je préférais la semaine

CANTON DE LAUSSES
N° 151
10 19-7-1928

du 23 au 29 juillet courant

Etant l'effort que vous voudrez bien
accueillir favorablement ma demande, je
vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet,
avec mes remerciements anticipés, l'assurance
de mes respectueux sentiments

Noël Hippolyte

Les Colles le 18 juillet 1928

Bonne nuit à Monsieur
l'ingénieur en chef du service hydraulique
pour saum. et avis
Limoges le 16 juillet 1928
Rouff. - 1928
le secrétaire général

14.7.28
M. l'ingénieur en chef
Fragillier - service Hydraulique
Commune de M. Jullien
pour saum. et avis
Limoges le 18.7.1928
Rouff. - 1928
le secrétaire général

à monsieur M. David pour
instruction

MOULIN A CYLINDRE
HENRI NOËL
Les COLLES, par La JONCHÈRE (H.-V.)
R. C. Limoges 311

Les Colles, le 28.7.1928

M^{re} Pevre à Matthy

		Rem.	Doit.
Janv.	1927	Reste dû	208
		1928	
Févr.	11	1 quintal foin sec 100 = 100.00	157.50
		et 2 sacs foin 100 = 20.00	
Mars	28	1 quintal foin sec 100	112
Mai	28	1 quintal foin sec 100	111
		et 2 sacs foin 100 = 20.00	
Juin	8	1 quintal foin sec 100	130
Sept.	30	1 quintal foin sec 100 = 100.00	122.00
Oct.	12	2 sacs foin 100 = 20.00	16
Nov.	12	2 sacs foin 100 = 20.00	16
Déc.	31	2 sacs foin 100 = 20.00	8
			3030 399.00
			20.00
			3050.00
		Reste à payer année 1928.	
		Année 1929.	
Mars	28	2 sacs foin 100 = 20.00	40
Sept.	9	1 quintal foin sec 100	30
Déc.	31	2 sacs foin 100 = 20.00	8
			40 1006.00

T.S.V.P

Le site

D'une superficie de 1 ha 22 a, il a été acquis en pleine propriété par la commune.



Le tableau

Le site réunit plusieurs bâtiments :



Vue aérienne

Une ancienne maison d'habitation



Un corps de bâtiments, comprenant :

- ↳ *Un moulin ;*
- ↳ *Une habitation ;*
- ↳ *Une grange ;*
- ↳ *Une écurie.*





Motivations et objectifs de cette acquisition

Cette acquisition, entre pleinement dans le cadre proposé par l'équipe municipale dans la recherche de développement économique et touristique en fixant des atouts supplémentaires, en proposant, en plus de l'attrait de notre richesse architecturale typique, et de nos paysages exceptionnels, associé à nos sites et monuments inscrits ou classés, un ensemble propice aux contacts, aux échanges et à développer sur notre territoire une croissance de notre attractivité et le maintien dans la durée de celle-ci par la fidélisation.

Création d'un ensemble au caractère multi rôle, qui comprendra :

Un espace (ERP) :

"Etablissement Recevant du Public"

Cet espace sera dédié aux activités culturelles (*expositions, animations dans le domaine de la musique, le théâtre, la danse, ...*). Destiné à des réceptions ou des réunions publiques ou privées aux caractères festifs ou intellectuels, des séminaires ..., mise à disposition pour des ventes en circuits courts et boutiques éphémères... ;

Un espace d'activités d'hôtellerie, tels que :

- Service de bar et de restauration ;
- Service de repas à domicile, et à emporter ;
- Service de prestation pour cantine scolaire ;
- Point de vente alimentaire.

Un espace d'hébergement (gîte rural) :

Cet espace aura une prédisposition permettant d'accueillir de 4 à 6 personnes.

Un espace d'accueil d'activités, tels que :

- Parcours de pêche ;
- Parcours de santé ;
- Base VTT ;
- Départ/arrivée de randonnées pédestres, équestres, ... ;
- Activités pédagogiques (*enfants et/ou adultes*) ;
- Animations festives ;
- Parcours acrobatique en hauteur ;
- Potager et/ou verger communal ;
- Bibliothèque en libre-service.

Une aire de covoiturage.

Création de richesse par une utilisation d'énergies renouvelables (EnR) :

- Remise en fonction du bief et intégration d'un ensemble hydroélectrique (*le droit d'eau est confirmé par la Direction Des Territoires*) ;
- Utilisation des surfaces de toitures disponibles par pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation et revente du surplus :
 - Gîte rural : \geq à 4 kWc ;
 - Corps de bâtiments : \geq à 16 kWc.

Prévisionnel de la création et/ou mise à disposition des espaces

Tranche	Désignation	Prévisionnel
1	Espace d'hébergement (gîte rural)	A partir du 2 ^{ème} semestre 2025
2	<i>Mise hors d'eau du corps de bâtiments</i>	2026
3	<i>Espace d'activités d'hôtellerie</i>	2027
4	<i>ERP</i>	2028
5	<i>Espace d'accueil d'activités et aire de covoiturage</i>	2027-2030
6	<i>Remise en fonction du bief</i>	2029
7	<i>Mise en place d'une roue (moulin)</i>	2030
8	<i>Demande d'Inscription du moulin à l'inventaire des monuments historiques (mécanisme...)</i>	2031

Acquisition

Le Conseil municipal, lors de sa réunion en session ordinaire en date du 07 juillet 2024 et après en avoir délibéré, a décidé d'acquérir, la propriété dite "Chambier".

Cette acquisition, dont la grande majorité des parcelles des 4 ha 60 a 9 ca (*16 sur 17*) est située dans le périmètre du "Moulin des Colles" va permettre de mettre en œuvre les objectifs de développement du site.

Une visite du site peut être organisée.
Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le secrétariat de mairie.

Par téléphone :
05 55 39 81 02

Par courriel :
mairie.jabreilles@wanadoo.fr